



LA BRISE DU LAC

Le bulletin de la ZIP du lac Saint-Pierre

Sommaire

Mot de la coordonnatrice	1
Aire faunique communautaire	1
Aménagement d'un fossé piscicole	2
Plan de conservation de l'arisème dragon	3
Il était un Petit navire	3
En bref . . .	4
Calendrier	5

Mot de la coordonnatrice

Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de vous présenter ce premier numéro de notre bulletin de liaison *La brise du lac*. Nous avons choisi ce nom pour rappeler les belles journées de grand air que tous nous aimons à passer en pleine nature et plus spécialement sur le lac Saint-Pierre. Que ce soit pour la pêche, la chasse ou simplement la ballade, nous pénétrons dans un autre monde lorsque nous naviguons sur le lac ou flânons dans les îles . . .

Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre a comme mandat premier la protection et la réhabilitation du lac Saint-Pierre, à travers la réalisation de différents projets touchant des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, l'environnement et la faune.

Ce bulletin a été conçu dans le but de faire partager à nos membres et à nos partenaires le quotidien relié à la réalisation de nos différents projets et activités. Vous trouverez donc dans ce numéro des informations sur nos projets en cours tels l'étude de faisabilité sur le concept d'Aire Faunique communautaire au lac Saint-Pierre, la réalisation de plans multiressources au site du marais noir à l'Île Dupas, le colloque de novembre 2001 sur la pêche au lac Saint-Pierre, etc.

Nous avons également inclus dans ce numéro des infos sur les projets réalisés l'été et l'automne dernier : mise en œuvre du plan de conservation de l'arisème dragon, aménagement de fossés piscicole à Yamachiche, mise en place d'un centre de documentation, etc.

Nous sommes fiers de vous annoncer que vous pouvez désormais venir nous visiter sur le WEB au www.comiteziplsp.org.

Notre site internet vous informe sur le lac Saint-Pierre et ses ressources, ainsi que sur nos réalisations.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous invite à communiquer avec nous pour nous faire part de vos commentaires.

Jacinthe Bourgeois

L'Aire Faunique communautaire

L'idée de départ de ce projet provient d'une entente entre le Conseil régional de la faune (CRF) de la Montérégie et le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, en collaboration avec l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel (ACPSAS), en réaction à la diminution de la qualité de la pêche sportive dans l'archipel du lac Saint-Pierre. La Fédération Québécoise de la Faune (FQF) est responsable de la gestion des subventions allouées dans le cadre du Programme de création d'emploi pour les jeunes en région, financé par la Société de la Faune et des Parcs du Québec. Ce programme nous a permis d'embaucher une biologiste, Mme Claudia Prud'homme, pour réaliser cette étude.

L'Aire faunique communautaire (AFC) se définit comme suit : *'il s'agit d'un plan d'eau public où la pêche sportive est gérée par une corporation à but non lucratif en vertu d'un bail de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires et présentant une problématique faunique particulière'*. L'objectif principal de l'AFC est, grâce au revenus générés par la vente d'autorisations de pêcher, l'amélioration de la pêche sportive sur un plan d'eau donné.

(suite à la page 2)

Venez visiter notre site internet à l'adresse suivante :

www.comiteziplsp.org

Vos suggestions et commentaires sont les bienvenus !

(suite de la page 1)

Ce mode de gestion de la pêche sportive est déjà appliqué ailleurs au Québec, soit au lac Saint-Jean, au réservoir Bas-katong et au Réservoir Gouin. L'AFC a fait ses preuves dans ces régions en ce qui a trait à l'amélioration quantitative et qualitative de la pêche.

L'AFC implique l'imposition de droits d'accès qui permettront de financer des aménagements, des ensemencements et l'embauche d'assistants à la conservation de la faune dans le but d'accentuer la surveillance anti-braconnage.



L'aire faunique communautaire, un moyen efficace d'augmenter la qualité de la pêche sportive

Une chose essentielle à la mise en place d'un tel système est la volonté des gens du milieu de voir s'implanter l'AFC dans leur région. La population doit juger que la problématique qui prévaut sur le plan d'eau concerné est suffisamment sérieuse et doit vouloir s'impliquer dans le processus de réhabilitation de la ressource poisson.

Les avantages découlant de la gestion sous forme d'AFC peuvent être résumés comme suit : gestion plus ouverte; accessibilité universelle à la ressource; suivi des stocks régulier; concentration des expertises; gestion apolitique et représentative du milieu; gestion centrée sur la ressource et tournée vers le développement durable.

Les fonds nécessaires à l'organisation d'un colloque portant sur la pêche et le concept d'AFC dans la région du lac Saint-Pierre ont récemment été obtenus. Ce colloque est prévu pour février 2002.

À suivre . . .

amenant des résultats palpables; prendre part aux décisions.

Les objectifs de la corporation de gestion reflètent ces attentes; c'est normal, l'AFC est implantée dans le milieu par les utilisateurs et pour les utilisateurs. Donc, l'objectif principal de l'AFC est d'améliorer la qualité de la pêche sportive. Voici quelques moyens qui risquent d'être efficaces à court ou moyen terme pour atteindre cet objectif : réglementation plus stricte; porter une attention particulière aux frayères; mise en valeur de la pêche (entre autre grand brochet et

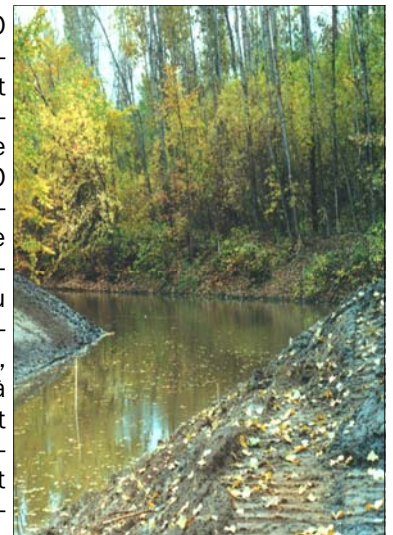
achigan). Ces mesures, appliquées adéquatement, permettront globalement d'améliorer la situation de la perchaude et la quantité et la taille des perchaudes et des dorés capturés (et autres espèces).

Nous en sommes arrivés à la conclusion que le moment était venu de passer à l'action et de former le comité de gestion provisoire, ce qui devrait être fait incessamment. Viendront ensuite les assemblées publiques de consultation.

Les retombées d'un tel mode de gestion sur la qualité de la pêche dans notre région ne peuvent être que très positives.

Aménagement d'un fossé piscicole

L'automne dernier, nous avons procédé à l'aménagement d'un fossé piscicole dans le tronçon inférieur de la rivière Yamachiche. L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité de l'habitat pour le poisson, en favorisant la fraie. Les travaux de terrain ont débuté en septembre 2000 et se sont prolongés jusqu'en octobre. Il s'agit d'un projet d'aménagement de 27 500 \$. Le printemps et l'été 2000 ont été consacrés à la recherche d'appui dans le milieu et à acquérir les autorisations nécessaires au bon déroulement des travaux. Dans cette optique, le projet a été présenté à la MRC de Maskinongé et à la municipalité d'Yamachiche les 14 et 31 juillet 2000 afin que ces dernières incluent le fossé piscicole dans leur schéma d'aménagement respectif.



Une section du fossé piscicole aménagé à Yamachiche

L'ensemencement des berges avec des graminées est prévu pour le printemps 2001. Un suivi sera réalisé pour connaître les résultats obtenus au niveau de la revégétalisation des berges. Un suivi sera aussi réalisé, en 2002-2003, pour évaluer la productivité des populations de poissons qui utiliseront le fossé pour frayer.

Suivi des populations d'arisème dragon

En janvier dernier, nous avons déposé le rapport final portant sur la mise en œuvre du plan de conservation de l'arisème dragon (*Arisaema dracontium*). Ce plan, élaboré durant l'été 1999, a comme objectif d'assurer le maintien des populations d'arisème dragon pour l'ensemble de l'aire de répartition de la plante au Québec et d'améliorer la situation de l'espèce dans la région métropolitaine.

Mme Marie-Claude Provencher, chargée du projet pour la ZIP, a présenté le plan de conservation à *L'Association canadienne pour l'avancement des sciences* (ACCFAS) et à *L'Événement du millénaire sur les terres humides*, en mai et août 2000 respectivement. De plus, le projet arisème

dragon a fait l'objet de reportages aux émissions *La semaine verte* et *D'un soleil à l'autre*, diffusées sur les ondes de Radio-Canada.



**Corme d'arisème dragon
(*Arisaema dracontium*)**

La région du lac Saint-Pierre correspond à la limite nord de l'aire de répartition de l'espèce. L'arisème a été désignée comme faisant partie des espèces menacées dans la province de Québec en 1998 en vertu de la loi sur les espèces menacées et vulnérables. Les populations d'arisème de la région seront donc suivies avec une attention particulière. Le fait que la majori-

té des terres sur le territoire sont de tenure privée a mené à une campagne de sensibilisation des propriétaires riverains. Le tiers des propriétaires rencontrés se sont montrés sensibles à la situation précaire de l'arisème dragon et ont indiqués qu'ils étaient favorables à la mise en place d'un plan de rétablissement de l'espèce coordonné par le Comité ZIP.

Ce projet, rendu possible par l'appui technique et/ou financier de divers partenaires, a nécessité jusqu'à maintenant des fonds de 24 915 \$, dont 11 000 \$ ont été offerts par le *Fond mondial pour la nature* (FMN) par le biais du programme FREP (Fond de rétablissement des espèces en péril). Le Ministère de l'environnement du Québec a quant à lui subventionné le projet pour un montant de 9800 \$.

Enfin, 4115 \$, versés entre autre sous forme de support technique, proviennent directement du milieu.

Ce projet, innovateur dans la province de Québec, servira éventuellement de modèle dans l'établissement d'autres plans de rétablissement de plantes menacées ou vulnérables.

Il était un petit navire . . .

Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre est un des partenaires, avec les autres ZIP du couloir fluvial, du projet *Petit Navire*. Ce projet est réalisé en collaboration avec *Stratégies St-Laurent* et financé par *St-Laurent Vision 2000*. Il s'agit d'une tournée de sensibilisation s'adressant aux quelques 42 094 propriétaires d'embarcations de plaisance et autres utilisateurs le long du couloir fluvial du Saint-Laurent entre Salaberry-de-Valleyfield et Batiscan et aux gestionnaires de marinas. Madame Louise Corriveau, adjointe administrative au comité ZIP du lac Saint-Pierre, travaille présentement à la programmation des activités qui auront lieu dans notre région. Les marinas de Berthierville (Port de plaisance de Berthierville) et de Sorel -Tracy (marina de Saurel) nous ont déjà confirmé qu'elles seraient les hôtes de la tournée, les 14 et 22 juillet. Nous prévoyons aussi contacter Le Nid d'Aigle de Maskinongé et le Club Nautique de Nicolet.

Le principal but visé par ce projet est l'amélioration de la qualité de l'environnement du fleuve Saint-Laurent par la réduction des impacts négatifs pouvant être engendrés par la navigation de plaisance. Par exemple, la diminution du rejet des eaux usées, la diminution de la vitesse des embarcations pour éviter l'érosion des berges et la dégradation des habitats naturels, l'utilisation de produits biodégradables pour l'entretien des embarcations, etc. L'événement se veut tout d'abord un moyen d'information, mais les différentes journées d'activités auront lieu dans une ambiance de fête et dans l'esprit des vacances. Tous les vacanciers sont invités à venir s'informer sur l'écologie du lac Saint-Pierre, sur la sécurité nautique ou encore tout simplement à venir se divertir avec nous. Seront entre autres sur place des membres de la garde côtière, de l'escadrille canadienne de plaisance et du Comité ZIP du lac Saint-Pierre ainsi que des représentants de divers commerces régionaux.

En bref . . .

DÉSENSABLEMENT DE LA RIVIÈRE DU LOUP – Plusieurs citoyens sont déjà venus nous exposer les problèmes reliés à l'ensablement de l'embouchure de la rivière du Loup. Le Comité ZIP, en tant qu'organisme de concertation, a porté son action sur la recherche d'informations auprès du Ministère de l'environnement afin de renseigner les citoyens. Nous avons également fait une demande d'appui financier à la ville de Louiseville afin de faire arpenter le site, faire la bathymétrie et effectuer les calculs de volume. Ces travaux ont été complétés à l'hiver 1999. Une soirée d'information avait été organisée afin de faire le point sur le dossier. Aucun groupe de citoyens ni aucun organisme n'avait cependant pu prendre la relève.

La saison de navigation étant sur le point de s'amorcer, le secteur Maskinongé de la ZIP du lac Saint-Pierre s'est réuni à deux reprises depuis le mois de décembre dernier, afin de discuter des orientations à prendre. Une bonne nouvelle est ressortie de ces rencontres : nos administrateurs ont fait la promotion de ce dossier auprès de l'association Action Plein-Air Maskinongé, qui a accepté d'être le promoteur du projet. Plusieurs partenaires régionaux ont également acceptés d'assister Action Plein-Air, soit la SADC, la MRC de Maskinongé, la ville de Louiseville, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre et la pouvoirie Domaine du lac Saint-Pierre. De plus, plusieurs citoyens et riverains sont présents lors de ces rencontres. Une première réunion de l'équipe de travail a eu lieu le 20 février dernier à la MRC de Maskinongé. Action Plein-Air Maskinongé a délégué M. Jean-Pierre Gélinas comme responsable du dossier.

CENTRE DE DOCUMENTATION – Nous avons bénéficié l'été dernier d'une subvention du programme *Placement carrière été, de Développement des ressources humaines Canada*. Cette aide financière nous a permis d'engager un étudiant en techniques d'archivage, M. Patrick Soucy, pour une durée de sept semaines. Son mandat consistait à classer documents et archives pour par la suite mettre sur pied une banque de données informatisée.

MARAIS NOIR – Le ministère des ressources naturelles (MRN, volet II) nous a accordé une subvention de 36 230\$ pour la conception et la réalisation de plans multiresources (qui intègrent à la fois les ressources forestières et fauniques) destinés aux propriétaires des lots boisés adjacents au ruisseau Marais noir à l'Île Dupas. Les propriétaires qui ont accepté de participer se verront remettre gratuitement les plans adaptés à leur boisé. Ce projet a pour but de sensibiliser les citoyens et les propriétaires à la richesse faunique de l'archipel de Berthier-Sorel et d'encourager la protection des bandes riveraines.

COLLOQUE 2000 - PRODUCTION D'UN CDROM – La rédaction des Actes de notre colloque tenu en avril 2000 nous a permis d'innover et de développer de nouvelles expertises à nos bureaux de coordination à Louiseville. Nous avons réalisé et produit notre compte-rendu sous format électronique, ce qui nous a permis d'offrir aux participants une présentation plus dynamique. Nous avons beaucoup apprécié cette nouvelle expérience. Il y a donc de bonnes chances pour que tous nos prochains rapports soit présentés sous cette forme. Des copies de ce document sont disponibles au coût de 10\$.

CAMP JARDIN – En février dernier, le centre local d'emploi de Sorel nous a accordé une subvention salariale de 26 semaines pour l'embauche de Maxim Fafard, un jeune diplômé en géographie qui a pour tâche de faire les recherches nécessaires au développement de notre projet de Camp jardin sur l'Île de Grâce. Ce projet a pour but de favoriser la réinsertion sociale de jeunes en difficulté en les intégrant, l'espace de quelques semaines, à la vie dans une colonie où se pratiquent diverses activités de nature agricole. M. Jacques Patenaude, du CLD de Sorel, participe au suivi de cette étude de faisabilité qui se déroule dans la ville de Sorel-Tracy.

DOCUMENTS REÇUS RÉCEMMENT :

SCHWERY, C. Décembre 2000. Catalogue des publications du Centre Saint-Laurent, 1997-2000. Centre Saint-Laurent, Conservation de l'environnement, Environnement Canada. Montréal. 160 p.

Note : pour en savoir plus sur le Centre Saint-Laurent, rendez vous sur internet à l'adresse suivante :

www.qc.ec.gc.ca/csl

LA SOCIÉTÉ DE L'ARBRE DU QUÉBEC. 2000. Recueil des sites de restauration végétale au Québec. 201 p.

HYD-ENG GEOPHYSICS INC. Décembre 2000. Geophysical survey of the Spatial distribution of shelles in lake sediments at the Nicolet firing range (lac Saint-Pierre). Rapport produit pour le Département de la Défense nationale, le Centre d'essai et d'expérimentation en munitions de Nicolet et Environnement Canada. 24 p. + annexes.

Calendrier de nos activités

MARS 2001

- 06 – Rencontre de l'équipe de travail du projet Camp jardin;
- 10 – Présentation du projet Aire faunique communautaire (AFC) au conseil régional de la faune (CRF) de la région Montréal-Laval-Lanaudière;
- 16 – Rencontre du comité organisateur du colloque 2001;
- 16 – Responsable de kiosque au Salon Nautique de la Place Bonaventure – projet Petit Navire;
- 20 – Réunion du conseil d'administration de la ZIP ; conférencier invité : M. Serge Hébert, MENQ, qui fera une présentation des plus récents résultats d'analyse de la qualité bactériologique des eaux du lac Saint-Pierre; Mme Valérie Delage, COGEBY, qui présentera un projet de gestion du bassin versant de la rivière Yamaska;
- 21 – Réunion du secteur Bas-Richelieu de la ZIP (Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu).

AVRIL 2001

- 05 – Réunion de la Commission des ZIP;
- 06 – Réunion du conseil d'administration de Stratégies Saint-Laurent;
- 11 – Présentation du projet Aire faunique communautaire (AFC) aux MRC de D'Autray et du Bas-Richelieu;
- 12 – Rencontre de l'équipe de travail pur le projet Camp jardin;
- 19 – Présentation du projet Aire faunique communautaire (AFC) à la MRC de Nicolet-Yamaska;
- 25 – Rencontre du Comité de vigilance du lac Saint-Pierre.

ÉVÈNEMENTS AUXQUELS NOUS AVONS PARTICIPÉ :

- Forum SLV 2000 sur l'implication communautaire, le 20 février 2001 à Montréal;
- Colloque sur la naturalisation végétale, les 22 et 23 février 2001 à Québec;
- Lancement du fonds Hydro-Québec pour l'environnement, le 1^{er} mars 2001, à Montréal.

Ce bulletin a été conçu et réalisé par l'équipe du Comité ZIP du lac Saint-Pierre :

Jacinthe Bourgeois, coordonnatrice
Louise Corriveau, adjointe administrative
Claudia Prud'homme, biologiste

Vous souhaitez nous contacter ? Rien de plus facile, vous pouvez communiquer avec nous aux coordonnées ci-dessous :

100 avenue Saint-Jacques
Louiseville (Québec) J5V 1C2

Tél. : (819) 228-1384
Télé. : (819) 228-1385
ziplsp@aei.ca
www.comiteziplsp.org

Il nous fera un plaisir de recevoir vos commentaires et de répondre à vos questions.

Activités en région

En relation avec le Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec au mois d'avril prochain, la Coalition sur le Sommet des Amériques en Mauricie tiendra, le 26 mars, une conférence visant à informer et sensibiliser la population par rapport aux enjeux environnementaux qui découleront des accords de commercialisation réalisés entre les 34 chefs d'états présents au Sommet. Vous pourrez assister à cette conférence à 19h30 au local 4020 du pavillon Ringuet de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Les conférenciers, messieurs André Joyal, professeur d'économie sociale à l'UQTR et Normand Roy, du réseau Équiterre, discuteront des impacts de la mondialisation sur l'environnement et proposeront des solutions réalistes pour minimiser les impacts négatifs que pourrait avoir cette mondialisation.

L'IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR L'ENVIRONNEMENT

M. André Joyal, professeur d'économie sociale à l'UQTR et
M. Normand Roy, du réseau Équiterre
Le 26 mars 2001 à 19h30 local 4020, pavillon Ringuet de l'UQTR